

N° MSP/ 179 //DG. S.

// E MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

/T-

/))/ ESSIEURS LES DIRECTEURS DES HOPITAUX.

S/C DES MEDECINS DIRECTEURS REGIONAUX.

(C) B J E T : Manque de médicaments dans les structures hospitalo-sanitaires.

-----&&&&-----

Il m'a été donné, lors des visites que j'ai effectué dans les Etablissements hospitaliers et les dispensaires qui en dépendent, de constater un manque flagrant de médicaments essentiels.

De leur côté les autorités régionales me signalent de plus en plus fréquemment la rupture des stocks de médicaments de base dans les Etablissements sanitaires de leur région.

Vous n'êtes pas sans ignorer la gravité de cette situation et les conséquences fâcheuses qu'elles engendrent sur la santé des malades.

Je vous demande en conséquence de prendre d'urgence toutes les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation ~~et établir~~

1) - En établissant avec les responsables des pharmacies et les médecins prescripteurs la liste des médicaments essentiels et les stocks minima qui doivent être obligatoirement détenus par les pharmacies des Hôpitaux et les dispensaires de votre région.

2) - En demandant aux responsables des pharmacies d'établir de nouveaux bons de commande pour tous les médicaments portés manquants lors de la livraison par la Pharmacie Centrale de vos commandes de médicaments.

3) - En prévoyant, si nécessaire, des bons de prêt entre les Hôpitaux d'une même région, ou même de régions limitrophes pour tous les médicaments essentiels qui se trouvent en rupture de stock provisoire.

J'attire votre attention sur l'importance que j'attache à une meilleure gestion de ce secteur afin que les situations que j'ai constaté, ou qui m'ont été signalées ne se renouvellent plus et vous signale qu'à l'avenir la responsabilité personnelle du défaillant sera engagé

/ E /))/ MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE.

Signé : Rachid SFAR